



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Secrétariat général  
Etat-major spécial coronavirus

Berne, le 29 mars 2021

## Campagne de vaccination contre le COVID-19

# Infolettre

Mesdames, Messieurs,

Le service de commande en ligne du canton de Berne est actif dès aujourd'hui :  
<https://be.impflogistik.ch/>

Les commandes de vaccins dans le cadre du premier cycle de commandes peuvent être passées à partir d'aujourd'hui, **lundi 29 mars 2021 et jusqu'au mercredi 31 mars 2021**. En raison de la disponibilité encore restreinte de vaccins, chaque cabinet recevra au maximum deux flacons. Si vous commandez une quantité supérieure, le canton baissera le volume à deux flacons une fois la commande validée.

Les commandes ne seront approuvées que pour les cabinets médicaux qui possèdent déjà un identifiant pour le portail VacMe et qui auront soumis la **déclaration d'adhésion signée jusqu'au 26 mars 2021**. Les commandes effectuées par les cabinets qui auront transmis la déclaration d'adhésion passé ce délai, ou qui ne possèdent pas encore d'identifiant pour le portail VacMe, ne pourront être traitées que dans le cadre du **deuxième cycle de commandes**.

Sous réserve de livraisons régulières, le calendrier ci-dessous est prévu pour les mois d'avril et mai.

Cycle de commandes	Commande des doses du lundi au mercredi	Livraison des doses du mardi au vendredi matin de la semaine suivante (à partir du 2 <sup>e</sup> cycle de commandes)
<b>1<sup>er</sup> cycle de commandes</b> Doses pour la 1 <sup>re</sup> injection $\alpha$	Semaine 13 : 29.03. – 31.03.	Semaine 15 : 13.04. – 16.04.
<b>2<sup>e</sup> cycle de commandes</b> Doses pour la 1 <sup>re</sup> injection $\beta$	Semaine 16 : 19.04. – 21.04.	Semaine 17 : 27.04. – 30.04.
<b>3<sup>e</sup> cycle de commandes</b> Doses pour la 2 <sup>e</sup> injection $\alpha$ Eventuellement de nouvelles doses pour la 1 <sup>re</sup> injection $\gamma$	Semaine 18 : 03.05. – 05.05.	Semaine 19 <sup>1</sup> : 11.05. – 14.05.
<b>4<sup>e</sup> cycle de commandes</b>	Semaine 20 : 17.05. – 19.05.	Semaine 21 <sup>2</sup> : 25.05. – 28.05.

<sup>1</sup> La livraison risque d'être légèrement décalée en raison de l'Ascension. Information à suivre.

<sup>2</sup> La livraison risque d'être légèrement décalée en raison de la Pentecôte. Information à suivre.

Doses pour la 2 <sup>e</sup> injection $\beta$ Eventuellement de nouvelles doses pour la 1 <sup>re</sup> injection $\delta$		
---	--	--

Veillez noter que le calendrier susmentionné ne pourra être respecté que si les livraisons arrivent comme prévu. **Des modifications sont donc possibles.** En cas de réception anticipée ou d'un plus grand nombre de livraisons, les intervalles peuvent aussi être raccourcis. Nous vous informerons par infolettre de la date de d'un nouveau cycle de commandes.

A partir du 3<sup>e</sup> cycle de commandes, qui vous permettra de commander des premières *ou* deuxièmes doses, il sera éventuellement aussi possible de commander simultanément des deuxièmes doses et de nouvelles premières doses. Il est de votre responsabilité de planifier et de passer ces commandes correctement.

En cas de question d'ordre général sur les vaccinations, veuillez vous adresser à [dispo.vac@be.ch](mailto:dispo.vac@be.ch) ou composer le 031 636 98 27.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question technique sur VacMe à l'adresse [application-sls@vacme.ch](mailto:application-sls@vacme.ch) ou par téléphone au 031 511 59 85.

En outre, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire à une session de questions/réponses en ligne sur Zoom : <https://doodle.com/poll/ws2bypsiwhu6sqa3>

Sur la page du site cantonal [Informations pour les professionnels de la santé](#), vous trouverez par ailleurs des renseignements sur la stratégie de vaccination de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) et sur la procédure en cas d'apparition d'effets indésirables, ainsi que les [directives relatives à la commande de vaccins](#) et à l'entreposage du vaccin.

La question ayant été soulevée, nous souhaitons préciser ici que vous pouvez vacciner vos patientes et patients non domicilié-e-s dans le canton de Berne. La procédure via VacMe reste inchangée.

En vous remerciant pour votre engagement en cette période difficile et pour votre soutien dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Dr. med. Gregor Kaczala  
Responsable de la vaccination contre le COVID-19 pour l'état-major spécial coronavirus